

Adresse de la société populaire et "villageoise" de Perreux (Loire), qui paie le tribut à la Convention en applaudissant à ses travaux, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et "villageoise" de Perreux (Loire), qui paie le tribut à la Convention en applaudissant à ses travaux, lors de la séance du 28 germinal an II (17 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 668;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29967_t1_0668_0000_6

Fichier pdf généré le 01/02/2023

notre gratitude. Nous applaudissons au décret d'accusation contre Danton, Camille Desmoulins, Hérault, Phelipeaux et Lacroix : nous adhérons à tous vos glorieux travaux.

Ces monstres qui avaient emprunté le langage du sans culottisme pour mieux tromper le peuple, ont probablement des complices; le vaisseau de la République est peut-être encore battu par la tempête, et l'aristocratie couverte du manteau du patriotisme. Mais la Convention nationale, secondée du zèle infatigable du Comité de salut public, saura le préserver du naufrage. Nous vous demandons que les membres de ce Comité qui ont rendu des services signalés à la Patrie continuent leurs importantes fonctions jusqu'à la paix.»

CHAMPEAUX (présid.), TRÉOGAT, GAGNEPAIN l'aîné, AMOT, TREVELO (secrét.) [et 38 autres signatures].

n

[La Société régénérée des Amis de la République de Chambéry, à la Conv.; s.d.] (1).

« Mort aux tyrans et aux traîtres.

Représentans du peuple,

Vous avez mis à l'ordre du jour les vertus et la probité; les hommes nourris par le crime, doivent donc être enveloppés dans la chute de tous les vices. En vain les amis d'Orléans et de Dumouriez s'étaient-ils, à l'ombre du supplice des premiers conjurés, du crédit et de la faveur usurpés de leurs partisans, en vain le modéralisme cherchait-il à l'aide des factions à retirer du néant la statue de la Rayauté, vous avez éclairé la nuit des complots; vous avez porté sur les têtes coupables la foudre exterminatrice dont vous arma le peuple français. Quoi! quand les soldats de la liberté triomphent sur tous les points de la République, des scélérats voulaient encore faire servir les victoires à leur ambition? Qu'ils périssent tous, et que le dernier entraîne avec lui dans l'abîme tous ceux qui éprouveraient le moindre sentiment d'indulgence pour les conspirateurs.

Courage, Pères de la Patrie; vous avez promis au peuple français la liberté; il l'attend de vous; restez donc au poste d'honneur où il vous a placés; continuez à déployer l'immensité de votre génie dans la poursuite des traîtres; toutes nos vies sont dévouées pour seconder les efforts de la Représentation nationale et assurer le triomphe de la République, une, indivisible et démocratique. Vive la République, Vive la Convention.»

CHAMOIX (présid.), VELAT (secrét.), DOPPET l'aîné, JOUATTE, TARDET.

o

[La Sté popul. de Mitry, à la Conv.; s.d.] (2).

« Représentans d'un peuple libre,

La Société populaire de Mitry ne renferme point dans son sein d'orateurs, elle est com-

(1) C 300, pl. 1059, p. 13. Bⁿ, 29 germ. (e suppl¹).

(2) C 300, pl. 1059, p. 28.

posée des vrais républicains qui viennent sans fard et sans éloquence vous féliciter sur vos glorieux travaux et sur la découverte que vous venez de faire de la conjuration la plus atroce qui ait encore existé contre la liberté du peuple français. Restez donc à un poste que vous occupez si bien! ne le quittez que lorsque les hordes esclaves, les fanatiques et les derniers des tyrans seront rentrés dans la poussière, le seul élément qui leur soit propre. Occupez-vous toujours du bonheur d'un peuple libre et reconnaissant qui est prêt à verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour vous défendre et qui s'enterrera sous les ruines de la liberté plutôt que de souffrir qu'il lui soit porté la moindre atteinte.

La Société populaire de Mitry vous fait offre d'un dragon jacobin monté et équipé tiré de son sein. Ce jeune républicain, pénétré des principes qui animent cette société, va voler à la défense de la patrie! Il jure de ne rentrer dans ses foyers que lorsque l'unité, l'indivisibilité de la République, la liberté et l'égalité seront afferemies, et que le dernier des tyrans n'existera plus.

Nous nous occupons sans relâche de l'extraction du salpêtre et de la fabrication du charbon pour la poudre, nous espérons en fournir 25 à 30 milliers.

Vive la République, Vive la Convention nationale et Vive la Montagne.»

C.G. HENNON, (présid.), ROBERT, BRULLÉ, BENOIST [et 11 autres signatures].

p

[La Sté popul. et « villageoise » de Perreux (Loire), à la Conv.; 20 germ. II] (1).

« Représentans du peuple,

La Constitution qui régénère la France est votre ouvrage, la liberté, ce droit sacré de l'homme a été menacée par des monstres que la nature rejette avec horreur, vous les avez terrassés; en sauvant la patrie vous avez des droits à sa reconnaissance, la Société populaire du canton de Perreux vient vous en payer le tribut en applaudissant à vos travaux; fermes et inébranlables à votre poste, ne les cessez qu'après avoir effacé de la terre de la liberté tous ses ennemis et assuré son triomphe.

Vive à jamais la République, Vive la Convention et la Montagne.»

GUYARDON (présid.), JACQUOT (secrét.), GOUINCHARD (secrét.).

q

[La Sté sans-culottide de Port-Fidèle, ci-dev^t St-Gilles, à la Conv.; 13 germ. II] (2).

« Nous avons frémi d'horreur en apprenant la nouvelle de l'infâme conjuration qui voulait nous faire perdre le fruit de 5 années de travaux et relever le trône de nos tyrans sur les tombeaux de nos législateurs, comment se

(1) C 300, pl. 1059, p. 27. Bⁿ, 30 germ. (1^{er} suppl¹).

(2) C 300, pl. 1059, p. 26.